

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rousset, le 27 mars 2007



Succès de l'introduction en Bourse de DreamNex sur l'Eurolist C by Euronext™ Paris

Placement Global sursouscrit 10 fois Offre à Prix Ouvert sursouscrite 6 fois

Les dirigeants de DreamNex, leader en France du e-commerce dédié au Charme, sont heureux d'annoncer que l'admission des titres de la société sur l'Eurolist C by Euronext™ Paris a rencontré un grand succès, tant auprès des investisseurs institutionnels que des particuliers.

Suite à l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 février 2007 sous le numéro I.07 – 060, et à la délivrance par l'AMF le 9 mars 2007 du visa N° 07-079 sur le prospectus relatif à son introduction en Bourse sur Eurolist C by Euronext™ Paris, DreamNex annonce les modalités définitives de cette introduction en Bourse.

A l'issue de la période de placement qui s'est achevée le 26 mars 2007, **4 691 977** titres ont été demandés dans le cadre du Placement Global, et **718 156** titres dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, soit une sursouscription de 10 fois pour le Placement Global et 6 fois pour l'Offre à Prix Ouvert.

Plus de 75 investisseurs institutionnels, dont près de 60% d'investisseurs français et 40% appartenant à 7 pays hors de France, ont souscrit au placement. La demande des investisseurs particuliers a également été forte, 6 800 investisseurs particuliers ayant participé à l'opération.

En conséquence, DreamNex a décidé de fixer le prix d'admission et d'émission de ses actions sur l'Eurolist C by Euronext Paris à 35.02 € par action, soit le haut de la fourchette de prix proposé.

Le nombre total d'actions mises à la disposition du marché est de 592 550 titres, soit 25 % du capital, et le montant brut de l'opération s'élève à 20 751 101 €, décomposé comme suit :

- 14 525 245 € par la création de 414 770 actions nouvelles,
- 6 225 855.6 € par la cession de 177 780 actions existantes

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

L'allocation définitive est la suivante :

- Placement Global : 458 139 (77.32% du nombre total des titres offerts) au lieu de 474 040 prévus initialement.
 - Offre à Prix Ouvert : 134 411 (22.38% du nombre total des titres offerts) au lieu de 118 500 prévus initialement.
- Le taux de service sur les ordres A1 est de 25% et de 0% sur les ordres A2.

Le règlement/livraison interviendra le 30 mars 2007, et les premières négociations sur l'Eurolist C by Euronext™ Paris démarreront le 2 avril 2007 (Code ISIN : FR0010436584 - Mnémonique : DNX).

A propos de Dreamnex

Le leader en France du commerce en ligne dédié au charme

En février 2000, l'actuel PDG de DreamNex lance SexyAvenue.com, le premier site au positionnement haut de gamme, sobre et qualitatif, dédié à la vente de produits et la diffusion de contenus pour adultes.

En moins de 6 ans, DreamNex est devenu le leader en France du secteur. Avec 18 millions de visites pour 90 millions de pages vues par mois (Source Médiamétrie – Xiti – Décembre 2006), le site SexyAvenue.com s'impose comme le premier site en termes d'audience dans le secteur du charme.

DreamNex a connu une progression rapide : en 2006 le chiffre d'affaires est estimé à 34M€ pour un résultat d'exploitation de 5M€.

Calendrier de l'opération

- 26 mars 2007, 18h Clôture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
Fixation du Prix d'Introduction
- 27 mars 2007 Première cotation
- 30 mars 2007 Règlement-livraison des actions
- 2 avril 2007 Début des négociations sur Eurolist by Euronext™ paris

Objectifs de l'opération

Les fonds levés donnent à DreamNex les ressources financières pour saisir les opportunités de croissance externe dans le secteur du Charme, poursuivre sa politique de croissance organique, notamment à l'international, et enrichir son offre par des services complémentaires et créateurs de valeur, pour devenir le leader européen du charme en ligne.

Patrice MACAR, Président de DreamNex, et son équipe, remercient l'ensemble des investisseurs, institutionnels et particuliers, pour l'intérêt et la confiance qu'ils leur témoignent, faisant de cette opération un succès.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Incidence sur la répartition du capital

Répartition du capital social avant la levée de fonds	Répartition du capital social après émission de 414 770 actions nouvelles et cession de 177 780 actions existantes
Administrateurs : 45,13 %	Administrateurs : 34 %
Actionnaires liés aux administrateurs : 3,27%	Actionnaires liés aux administrateurs : 2 %
Salariés : 6,84 %	Salariés : 6 %
Investisseurs : 44,76 %	Investisseurs : 33 %
Public : 0 %	Public : 25 %

Engagements de conservation des titres

Tous les actionnaires de la société ont pris un engagement de conservation de 80% de leurs actions pendant un délai de six mois à compter de l'introduction.

De plus, l'un des actionnaires salariés détenant 4.87% du capital après introduction s'est engagé à conserver la totalité de ses actions pendant un an.

Intermédiaire financier



Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus, composé du document de base enregistré le 22 février 2007 sous le numéro I.07 – 060 par l'Autorité des Marchés Financiers, et de la note d'opération ayant reçu le visa numéro 07-079 en date du 9 mars 2007, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de DreamNex, 496 avenue Francis Perrin – 13790 Rousset, et d'ARKEON Finance, 27, rue de Berri – 75008 Paris, ainsi que sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org), de DreamNex (www.dreamnex.com) et d'ARKEON Finance (www.arkeonfinance.fr)

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans le chapitre 4 du document de base, et dans le paragraphe 2 de la note d'opération.

Site corporate : www.dreamnex.com

Site marchand : www.sexyavenue.com

CONTACTS

DREAMNEX

Patrice Macar
Président Directeur Général
Tél. : 04 42 53 83 50
ipo@dreamnex.com



**ARKEON
FINANCE**
Introduit et Membre du Marché
en charge du placement



Charles-Henri Berbain
Responsable Salle des Marchés
Tél : 01 53 70 50 00
charleshenriberbain@arkeonfinance.fr


ACTUS

Corinne Haury
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 07 65
chaury@actus.fr

Coralie Vogt
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 35 79
cvogt@actus.fr

Ce communiqué ne constitue ni une offre de valeurs mobilières ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'une offre enregistrée au titre du "United States Securities Act" de 1933, tel que modifié, ou d'une exemption d'un tel enregistrement. Toute offre de valeurs mobilières au public aux Etats-Unis sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de la Société et contenant des informations détaillées sur la Société, ses dirigeants et ses états financiers. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis. Aucune copie de ce communiqué n'a été et ne doit être envoyée ou diffusée aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) sont en dehors du Royaume-Uni, (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act (2000) Order 2005 (l'"Ordre") ou (3) sont des personnes visées par l'Article 49(2) (a) à (d) (high net worth companies, unincorporated associations...) de l'Ordre (ces personnes étant ensemble désignées comme les "personnes habilitées"). Ce communiqué est uniquement destiné aux personnes habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne seraient pas habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec ce communiqué sont réservés aux personnes habilitées et ne peuvent être réalisés que par les personnes habilitées.